

Grand Poitiers Communauté urbaine

Cartographie du bruit

Présentation du projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE).

Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) est élaboré par la communauté urbaine de Grand Poitiers en conformité avec le Décret n°2006-361 du 24 mars 2006.

Il vise à évaluer l'environnement sonore aux abords des routes communales et intercommunales dont le trafic annuel est supérieur à 3 millions de véhicules.

Cette évaluation permet in fine d'identifier les actions susceptibles de réduire cet environnement sonore dans les zones les plus exposées, et de ne pas l'aggraver dans les zones préservées. Ce PPBE est mis à disposition du public **durant 2 mois, du 8 octobre au 8 décembre 2020**, avant d'être approuvé par le Conseil communautaire de Grand Poitiers.



Il est **consultable en version papier** à l'Hôtel de Ville de Poitiers, et **en ligne** [ici](https://jeparticipe-grandpoitiers.fr/consultation/projet-de-plan-de-prevention-du-bruit/presentation/presentation-du-projet-de-plan-de-prevention-du-bruit-dans-lenvironnement-ppbe). (<https://jeparticipe-grandpoitiers.fr/consultation/projet-de-plan-de-prevention-du-bruit/presentation/presentation-du-projet-de-plan-de-prevention-du-bruit-dans-lenvironnement-ppbe>)

Toutes observations, interrogations et suggestions émises par le public peuvent être formulées. Grand Poitiers s'engage à apporter des réponses. Les contributions seront ensuite prises en compte lors de la refonte complète du PPBE en 2022 qui prendra en compte toutes les infrastructures routières et ferroviaires sur l'ensemble du territoire de Grand Poitiers.



Dans le cadre de la directive 2002/49/CE sur l'évaluation et la gestion du bruit dans l'environnement, Grand Poitiers Communauté urbaine a élaboré :

- > **des cartes** permettant de situer **les zones exposées** au bruit, vis-à-vis des infrastructures de **transports routier, ferroviaire et aérien** et des principaux sites industriels classés, soumis à autorisation (ICPE-A) et
- > un **Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement** (PPBE).

Plan de Prévention du Bruit dans Grand Poitiers

Les cartes de bruit sont des **documents d'informations, non opposables**. La mise à jour est a minima tous les 5 ans. L'ensemble des cartes au 10 000^{ème} est consultable à la Direction Hygiène publique - Qualité environnementale, 1 rue du Chanoine Duret, 3^{ème} étage, 86000 Poitiers.

[Consultez l'aide à la lecture des cartes](#)

[Consultez le résumé non technique](#)

Exemple de cartographie

- > Bruit global (route, fer, aérien et industries)
 - [Cartographie du bruit global - Situation 2007-2010](#)

Indicateur global : Lden (Jour/Soir/Nuit)

- [Cartographie du bruit global - Situation 2007-2010](#)

Indicateur de nuit : Ln (22h - 6h)

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites

86 000 Poitiers

HORAIRE :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi